



partenaire de



**PREPAVOGT**

B.P. : 765 Yaoundé

Tél. : 22 01 63 72 / 96 16 46 86

E-mail. : [prepavogt@yahoo.fr](mailto:prepavogt@yahoo.fr)

[www.prepavogt.org](http://www.prepavogt.org)

Yaoundé, 23 mai 2014

# ESSCA (Management - Finances)

CONCOURS D'ADMISSION

SYNTHESE DE DOCUMENTS

DUREE : 1h30

Nombre de pages de textes : 6

## Conseils méthodologiques

1. Prenez le temps de lire très attentivement tous les textes en surlignant ou en soulignant les éléments qui semblent appartenir à la problématique qui se dégage. Après avoir dégagé les idées principales, établissez un plan qui comprendra obligatoirement une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion.

2. Rédigez l'introduction qui doit annoncer le sujet, posez la problématique et proposez votre plan (qu'il sera important de respecter par la suite !). Comptez les mots de cette introduction. Vous devez impérativement indiquer par un signe étoile (\*) un ensemble de 50 mots.

3. Reprenez les textes et rédigez le développement. Attention à bien respecter le plan annoncé dans l'introduction. Le lecteur doit pouvoir accéder au plan à la simple vue de la copie. Rédigez des paragraphes distincts en n'oubliant pas d'introduire une phrase qui permet – à la fin de chaque paragraphe – de faire le lien avec le suivant. Comptez les mots du développement. S'ils sont trop nombreux, posez-vous la question du bien fondé de certains adverbes et adjectifs ...

4. Rédigez la conclusion qui doit ouvrir le débat, sans toutefois contenir d'idées personnelles. Soignez bien cette partie ; c'est la dernière impression sur laquelle votre lecteur restera. Comptez les mots de cette dernière phrase.

5. Recomptez tous les mots.
6. Rédigez votre synthèse sur la feuille de copie PREPAVOGT-ESSCA.
7. Relisez votre synthèse. N'oubliez pas que trop d'erreurs d'orthographe entraînent une forte décote sur la note. Pensez également à indiquer le nombre exact de mots à la fin de la synthèse. Les mots sont systématiquement recomptés lors de la correction.
8. Pour faciliter votre travail de comptage des mots, vous pouvez diviser vos feuilles de brouillon en dix colonnes. Vous placerez un mot dans chaque colonne.

**Lisez attentivement les instructions suivantes avant de vous mettre au travail.**

Il vous est demandé de faire la synthèse, et non une suite de résumés, de l'ensemble des 11 documents présentés, en **400 mots**, avec une tolérance de 10%, c'est-à-dire de 360 à 440 mots.

Voici les consignes à suivre :

- Respecter l'orthographe et la syntaxe de la langue française
- Soigner la calligraphie
- Ne pas donner son avis sur le sujet proposé
- Ne pas faire référence à un document en indiquant son numéro d'ordre, son auteur, son titre
- Mettre un signe \* après chaque groupe de 50 mots
- Noter le nombre total de mots à la fin de la synthèse et vérifier. Le décompte des mots est systématiquement contrôlé par les correcteurs.

Le barème de correction prend en compte tous ces éléments.

Le non-respect de l'une au moins des consignes est fortement pénalisé.

**Remarque :**

La phrase « Aujourd'hui, 4 juillet c'est-à-dire jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, 75% des nations de l'ONU se réunissent à New York. » comporte 27 mots.

### **TEXTE 1: Les lieux de rencontre**

Avant de former un couple, les membres des milieux populaires se rencontrent dans les lieux publics (fête, foire, bal, rue, café, centre commercial...), les classes supérieures à capital intellectuel dans les lieux réservés dont l'accès est symboliquement ou matériellement contrôlé (association, lieu d'études, boîte, animation culturelle, sport...), les cadres du privé, patrons ou professions libérales dans des lieux privés (domicile, fête de famille, entre amis...). Il est difficile de démêler ce qui est le fait d'une stratégie d'élection/exclusion sociale délibérée de ce qui est non conscient : l'ouvrière va-t-elle au bal pour trouver un ouvrier, c'est-à-dire une personne détenant une bonne probabilité de devenir un conjoint, ou bien trouve-t-elle un ouvrier simplement parce qu'elle a l'habitude d'aller au bal pour s'amuser ? Que l'un ou l'autre aspect soit dominant, le cadre ordinaire de sa sociabilité aura défini un cercle du choix. La fréquentation de lieux définis aura défini ce que seront ses fréquentations.

J.-C- Kaufmann, « La fausse surprise », La rencontre, revue Autrement, février 1993.

### **TEXTE 2: La Danse, « institution, sociale »**

On mesure le profit qu'apporte l'institution de la danse : elle libère les individus du souci d'avoir à réinventer leurs formules d'approche à chaque tentative ; l'invitation, tout comme le refus éventuel, suit une procédure convenue, stéréotypée. En ce sens, la danse est économique : elle réduit le coût du premier pas et, s'il se produit, le coût du faux pas. (...)

Chacun peut profiter de cette introduction reconnue pour investir aussi loin que possible dans la relation ; chacun peut aussi, à l'inverse, rompre la relation entamée en se réfugiant derrière sa définition institutionnelle : ce n'était qu'une danse. Sous sa forme la plus simple, ce dilemme revient d'abord à savoir s'il faut garder le même partenaire d'une danse à l'autre ou en changer. La danse réussit ce tour de force qu'elle peut rapprocher les corps et échauffer les sentiments pour ainsi dire « à l'essai », sans que cela n'engage à rien : jeu sans enjeu. Ce n'est pas tout d'aborder l'autre, il faut aussi que chacun puisse en cas de besoin se retirer du jeu dans des formes socialement reconnues. On notera que cette faculté de désengagement reste intacte dans le cadre de rassemblements plus intimes que le bal traditionnel, jusque dans les réunions privées : la danse dans ce cadre reste une institution sociale. C'est parce qu'elle fonctionne à la manière d'un libre-service où le visiteur peut toujours se reprendre que la danse est devenue ce qu'elle est aujourd'hui ; une forme acceptable d'exploration du marché matrimonial. Pourrait-elle encore remplir cette fonction si l'on devenait « preneur » du seul fait d'être danseur, comme dans les commerces à l'ancienne où tout client qui entre se sent tenu d'acheter ?

M. Bozon et F. Hérand, « La découverte du conjoint », II, Les scènes de rencontre, revue Population, n° 1, janvier-février 1988.

### **TEXTE 3: Les annonces matrimoniales**

Comment un homme se présente-t-il comme mari virtuel, comment réclame-t-il une épouse ? Comment une femme dresse-t-elle son portrait pour affirmer qu'elle sera une bonne épouse ? Quels traits prête-t-elle à son futur mari ? (...)

Cette mise en scène de soi-même dans l'annonce doit produire, étant donné la domination du marché parallèle, des impressions de normalité. Le conformisme de la petite annonce, dénoncé au nom de l'imaginaire, prend sens si on le réfère à la nécessité qu'ont les agents sociaux de réaliser une mise en scène telle que les spectateurs soient rassurés sur l'identité des acteurs. La petite annonce se distingue d'un concours

dramatique : l'annonceur n'a pas obligatoirement intérêt à chercher l'originalité à tout prix. La première exigence imposée par la situation est de construire la pièce de telle sorte que le spectateur ne soit pas surpris par un détail, un costume inhabituel. Les annonceurs sont amenés à projeter une définition de la scène, c'est-à-dire d'eux-mêmes, telle qu'elle indique à l'observateur la manière dont les acteurs anticipent sur les attentes des spectateurs. Le texte reflète les représentations qu'un groupe sexuel a des représentations de l'autre groupe sexuel sur le sien. La représentation, au sens théâtral, correspond ou veut correspondre à la représentation mentale du spectateur, le succès de la pièce est à ce prix ; la reconnaissance tardive n'est pas désirée puisque, pour une partie au moins des annonceurs, Os sont déjà des auteurs maudits dans la vie quotidienne.

F. de Singly, « Les manœuvres : une analyse des annonces matrimoniales », *Revue française de sociologie*, n°4, octobre – novembre 1984

#### **Texte 4 : Les détails du quotidien**

La mise en couple est devenue aujourd'hui progressive, lente expérimentation de l'un par l'autre dans les moindres détails. Passé l'aveuglement amoureux des premiers temps qui permet d'adhérer aux idées et comportements les plus éloignés des siens, les mois qui suivent sont ceux de la découverte de l'étrangeté de l'autre qui vit près de soi, de ses manières et de ses goûts différents des siens. Mille incompréhensions et intolérances se répondent en écho, « Quelle manie insupportable de laisser tramer tes affaires », « Ah ! elle a encore oublié de ranger le beurre dans le frigo », « Je ne supporte pas que tu oublies sans cesse de fermer la porte des WC. » La question qui se pose alors est : dans quelle mesure cette différence des manières et des goûts est-elle gérable, dans quelle mesure le couple peut-il intensifier ses échanges et s'engager dans l'avenir ? Dans une enquête récente, j'ai pu constater que, dans de nombreux cas, des jeunes couples s'arrêtaient dans leur chemin à deux à cause de tels détails d'apparence banale. Ils avaient peu à peu compris que les détails étaient plus que des détails, qu'ils révélaient une impossible ou au moins difficile association entre les deux partenaires. Ces détails renvoyaient à des types d'attitudes plus générales propres à des groupes d'appartenance dont les études signalées ci-dessus auraient pu souligner la faible compatibilité. Les partenaires avaient donc, dans les petits heurs et petits malheurs des micro-affrontements ménagers, à coups d'arguments passionnés à propos de pantalons chiffonnés, d'assiettes mal lavées et d'odeurs de pieds, retrouvé sans le savoir l'implacable efficacité de la diagonale et des lois de correspondance.

J.C. Kaufmann, « La fausse surprise », *La rencontre*, revue *Autrement*, février 1933

#### **Texte 5 :**

Pendant des siècles, l'éducation a été assurée par l'apprentissage grâce à la coexistence de l'enfant ou du jeune homme et des adultes. Il apprenait les choses qu'il fallait savoir en aidant les adultes à les faire.

Le passage de l'enfant dans la famille et dans la société était trop bref et trop insignifiant pour qu'il ait eu le temps et une raison de forcer la mémoire et de toucher la sensibilité.

Cependant, un sentiment superficiel de l'enfant - que j'ai appelé le « mignotage » - était réservé aux toutes premières années, quand l'enfant était une petite chose drôle. On s'amusait avec lui comme avec un animal, un petit singe impudique. S'il mourait alors, comme cela arrivait souvent, quelques-uns pouvaient s'en désoler, mais la règle générale était qu'on n'y prît pas trop garde, un autre le remplacerait bientôt. Il ne sortait pas d'une sorte d'anonymat.

Venait-il à surmonter les premiers périls, à survivre au temps du mignotage, il arrivait souvent qu'il vivait ailleurs que dans sa famille. Cette famille était composée du couple et des enfants qui restaient avec

lui : je ne pense pas que la famille étendue (à plusieurs générations ou à plusieurs groupes collatéraux) ait jamais existé ailleurs que dans l'imagination des moralistes comme Alberti dans la Florence du XV<sup>e</sup> siècle, sauf à certaines époques d'insécurité quand le lignage devait se substituer à la puissance publique défaillante, et dans certaines conditions économique-juridiques. (Par exemple dans des régions méditerranéennes, peut-être là où le droit d'avantager complètement l'un des enfants favorisait la cohabitation).

Cette famille ancienne avait pour mission très ressentie la conservation des biens, la pratique commune d'un métier, l'entraide quotidienne dans un monde où un homme et plus encore une femme isolés ne pouvaient pas survivre, et dans les cas de crise, la protection de l'honneur et des vies. Elle n'avait pas de fonction affective. Cela ne veut pas dire que l'amour était toujours absent : il est au contraire souvent reconnaissable, parfois dès les fiançailles, plus généralement après le mariage, créé et entretenu par la vie commune, comme dans le cas du ménage du duc de Saint-Simon. Mais (et c'est cela qui importe) le sentiment entre les époux, entre parents et enfants, n'était pas nécessaire à l'existence ni à l'équilibre de la famille : tant mieux s'il venait par surcroît.

Les échanges affectifs et les communications sociales étaient donc assurés en dehors de la famille, par un « milieu » très dense et très chaud, composé de voisins, d'amis, de maîtres et serviteurs, d'enfants et de vieillards, de femmes et d'hommes, où l'inclination jouait sans trop de contrainte. Les familles conjugales y étaient diluées. Les historiens français appellent aujourd'hui « sociabilité » cette propension des communautés traditionnelles aux rencontres, aux fréquentations, aux fêtes. Voilà comment je vois nos vieilles sociétés, différentes à la fois de celles que nous décrivent aujourd'hui les ethnologues et de nos sociétés industrielles. (...)

D'une manière définitive et impérative à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un changement considérable est intervenu dans l'état de mœurs que je viens d'analyser. On peut le saisir à partir de deux approches distinctes. L'école s'est substituée à l'apprentissage comme moyen d'éducation. Cela veut dire que l'enfant a cessé d'être mélangé aux adultes et d'apprendre la vie directement à leur contact. Malgré beaucoup de réticences et de retards, il a été séparé des adultes, et maintenu à l'écart dans une manière de quarantaine, avant d'être lâché dans le monde. Cette quarantaine, c'est l'école, le collège. Commence alors un long processus d'enfermement des enfants (comme des fous, des pauvres et des prostituées) qui ne cessera plus de s'étendre jusqu'à nos jours et qu'on appelle la scolarisation.

Cette mise à part - et à la raison - des enfants doit être interprétée comme l'une des faces de la grande moralisation des hommes par les réformateurs catholiques ou protestants, d'Église, de robe ou d'État. Mais elle n'aurait pas été possible dans les faits sans la complicité sentimentale des familles, et c'est la seconde approche du phénomène que je voudrais souligner. La famille est devenue un lieu d'affection nécessaire entre les époux et entre parents et enfants, ce qu'elle n'était pas auparavant. Cette affection s'exprime surtout par la chance désormais reconnue à l'éducation. Il ne s'agit plus seulement d'établir ses enfants en fonction du bien et de l'honneur. Sentiment tout à fait nouveau : les parents s'intéressent aux études de leurs enfants et les suivent avec une sollicitude habituelle aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais inconnue autrefois. Jean Racine écrit à son fils Louis à propos de ses professeurs comme un père d'aujourd'hui (ou d'hier, d'un hier très proche).

La famille commence alors à s'organiser autour de l'enfant, à lui donner une importance telle qu'il sort de son ancien anonymat, qu'on ne peut pas sans grande peine le perdre et le remplacer, qu'on ne peut pas non plus le répéter trop souvent, et qu'il convient de limiter son nombre pour mieux s'en occuper. Rien d'étonnant à ce que cette révolution scolaire et sentimentale s'accompagnât à la longue d'un malthusianisme démographique, d'une réduction volontaire des naissances, observable dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

Philippe Arles, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Éd. du Seuil, 1973 (1<sup>re</sup> édition en 1960).

## **TEXTE 6 : La modalisation**

L'enfant n'est ni objet, ni marchandise, ni remède à une frustration. Pour tous les enfants, la vie est une succession de risques. (...) Exposés qu'ils sont et seront à tous les aléas de l'existence, a-t-on le droit d'ajouter à ces risques naturels des risques supplémentaires et nouveaux, volontairement créés par l'homme ? Est-il admissible, en permettant l'insémination artificielle d'une femme seule, de décider qu'un enfant naîtra orphelin ou sera éventuellement élevé par un couple de lesbiennes ? Peut-on accepter l'idée qu'une grand-mère décide demain de se faire inséminer afin de mettre au monde elle aussi un enfant en même temps que ses propres enfants-? Et que dire de l'émotion d'enfants qui vont voir leur mère donner à d'autres parents le bébé qu'elle vient de mettre au monde ? Ne penseront-ils pas que cela peut aussi leur arriver ?

Quant aux femmes qui portent, contre argent,-pour mie autre, un enfant dans leur ventre, que dire sinon qu'il me semble qu'il s'agit là d'une forme d'aliénation. Attendre un enfant avec lequel on noue pendant neuf mois des liens singuliers et puis devoir s'en séparer, n'est-ce pas jouer à l'apprenti sorcier ? Il ne faudrait pas voir dans l'avenir se créer deux classes de femmes. Celles qui auront les moyens de rémunérer une porteuse et celles qui devront porter un enfant pour une autre pour gagner leur vie.

M. Pelletier, *le Monde*, 24 août 1995

## **TEXTE 7 :**

Utérus prêté, ventre loué, est-ce bien de cela il s'agit ? À évidence non. S'il ne s'agissait que d'une condamnation de la maternité rétribuée, alors les primes allouées par l'État à toute femme pendant sa grossesse auraient déjà fait scandale ! N'est-ce pas là une pratique sociale parfaitement admise, qui signifie explicitement que la grossesse est un travail aussi ? Aussi difficile qu'en soit l'abord, nous ne pouvons ignorer cette autre contradiction qu'est la définition d'une grossesse comme un travail ! Avant que d'interdire, prenons le temps de réfléchir. Les « ventres d'emprunt » doivent faire l'objet d'un débat et non pas d'une simple condamnation *a priori*.

Pour ma part, je me refuserai à interdire cette pratique dans l'état actuel de méconnaissance du problème. Je souhaite, à ce propos, qu'on se souvienne que la contraception moderne a d'abord été interdite en France, puis autorisée ensuite. Et que la pratique de l'avortement a connu ces mêmes deux étapes.

E. Papiernik-Berkhauer, *le Monde*, 29-30 juillet 1984.

## **Texte 8 :**

Les enfants n'ont pas la cote dans les journaux, sauf quand ils représentent une victoire de la médecine sur la stérilité. Les bébés surgelés font la Une, mais, pour la plupart des dirigeants de la presse grand-public, mieux vaut parler kilos en moins que marmots en plus.

L'atmosphère ambiante, les inquiétudes face au chômage, les difficultés économiques, la stagnation du pouvoir d'achat, l'insécurité, le travail des femmes, les nouvelles relations entre hommes et femmes, la croissance vertigineuse du divorce ne militent certes pas en faveur d'un natalisme triomphant. Pourtant, je suis convaincue que la valeur *enfants* reste un bon investissement dans l'entreprise de la vie.

Une valeur que Ton devrait redécouvrir en cette fin de siècle, après l'avoir dépoussiérée, réactualisée, nous l'être réappropriée. Nous ne sommes plus du tout les mêmes parents que nos parents. Nos enfants ne seront pas les mêmes parents que ceux que nous avons été pour eux. Dans ce domaine aussi, motivations et relations sont à réinventer.

Après qu'ont été remises en question la place du couple, la place du travail, la place du sexe dans nos vies quotidiennes, on sent tout un frémissement actuel sur la famille. Chaque fois on proclame le grand bouleversement, la fin d'une époque, la mutation des comportements humains ; chaque fois, qu'il s'agisse du couple, du travail ou du sexe, cette remise en question entraîne des progrès, une adaptation, un renversement des tabous - mais pas une négation complète de ce qui existait auparavant.

Sauf, parfois, pour les enfants qui n'ont pas toujours le temps de naître avant que leurs parents potentiels comprennent qu'il aurait mieux valu qu'ils existent...

Christiane Collange, Chers *Enfants*, Éd. Fayard, 1987.

### **Texte 9 :**

Dans nos familles éclatées par les divorces, démultipliées par les remariages ou les concubinages, marquées désormais du sceau de la « précarité assumée », il y a vraiment beaucoup de monde ! C'est qu'en cassant nos mariages, ou en y renonçant, et en conjuguant le verbe aimer au pluriel, nous donnons à nos enfants non seulement des demi-frères et sœurs mais aussi des beaux-pères, des belles-mères... souvent de la main gauche. Mais il ne suffit pas d'ouvrir sa chambre pour ouvrir le « système familial » classique ; on peut en effet changer de partenaire et refermer le système, en excluant les anciens partenaires et l'éventualité de futurs changements. Combien de familles éclatées ont engendré de nouvelles « familles nucléaires » vite refermées pour reproduire le type familial traditionnel ? « Plus ça change, plus c'est la même chose. » (...)

En revanche, d'autres hommes, d'autres femmes, séparées d'un premier conjoint, associent leur nouveau couple à un réseau plus vaste, comprenant les anciens partenaires et les enfants des premiers lits. Le « système familial » est alors ouvert ; certains même connaîtront des élargissements successifs avec les nouveaux partenaires, les nouveaux enfants que la vie mettra sur leur chemin. C'est le cas de Guy, adulte aujourd'hui, qui vécut dans cinq communautés familiales qui éclatèrent toutes. Il parle de cette enfance mouvementée comme d'un passé riche, heureux, positif. Comme lui, de nombreux enfants parmi les six cent mille enfants « aux deux - voire plusieurs - maisons » sont insérés dans un réseau communautaire, dense, riche, varié, moins vulnérable aux aléas de la vie que la famille réduite au couple isolé.

Dans ce contexte de « système ouvert ». Les individus évoluent en milieu relationnel foisonnant où chaque relation est vécue plus comme une opportunité offerte par les nombreux partenaires que comme une inéluctable obligation (cas fréquent de la famille classique). La relation beau-fils/beau-père en particulier est extrêmement dépendante de la nature du système dans lequel elle est insérée, ouvert ou fermé. Dans la catégorie « système fermé » (le couple isolé), on rencontre beaucoup de cas d'incompatibilité entre beau-fils et beau-père, comme si le huis clos favorisait la polarisation des conflits, l'irritabilité bouillonnante, la radicalité des intolérances - peut-être pas plus qu'en famille « normale », mais certainement plus mal vécues du fait de l'illégitimité familiale du beau-père.

A. Echène, revue *Autrement* n°61, juin 1984.

### **Texte 10 :**

Il faut dire que nous vivons désormais dans le règne de l'épanouissement personnel. Ça signifie, très littéralement, que le souci de l'autre est devenu secondaire. Il y a quarante ans à peine, on vouait encore, bon gré mal gré, une partie de son existence aux soins de ses parents âgés. Ce n'était pas toujours drôle, ça n'allait pas sans heurts ni parfois sans haines, mais les grands-mères à domicile avaient un rôle ; et quand ce n'était que celui de l'emmerdeuse, eh bien, c'en était un. Il est vrai que la vie alors était différente. Les

femmes étaient moins nombreuses à travailler au-dehors. Les plaisirs étaient plus rares. On sortait peu de chez soi. On ne voyageait pas.

Grâce à Dieu, ces temps d'obscurantisme social sont révolus. Désormais, il y a un deuxième salaire à la maison, les enfants vont à la crèche, on passe le mois d'août au bord de la mer, on change de voiture l'année prochaine et grand-mère est dans une maison de retraite où l'on s'occupe très *bien* d'elle.

Les enfants, même gâtés, sont déjà sacrifiés de nos jours à la liberté de leurs parents. Sacrifiés jusqu'au divorce, par exemple. Alors une grand-mère, vous pensez ! Ça pèse pas plus lourd qu'une pelote de laine dans la balance de la nouvelle morale sociale.

Tolérer la présence d'un vieillard à domicile et l'aimer ne suppose pas seulement de la patience et de l'abnégation. Ce sont là des vertus que l'on trouve encore, notamment dans les familles peu *évoluées*, parce que la tentation de l'égoïsme y est moins forte.

Non, en vérité, gardez chez soi un parent âgé n'exige qu'une seule vertu, dont nous sommes de moins en moins capables : c'est de se convaincre qu'il s'agit d'un autre nous-mêmes, et qu'il est de notre propre nature de finir, comme lui, radoteur ou grabataire.

Combaz, *Éloge de l'âge dans un monde jeune et bronzé*, Éd. Laffont, 1987.

### Document 11 :

